

Paris, le 8 juillet 2009

La directrice des Archives de France

à

Mesdames et Monsieur les responsables des
Services des Archives nationales

Mesdames et Messieurs les directeurs d'archives
départementales
sous couvert de Mesdames et Messieurs les présidents
des conseils généraux

Mesdames et Messieurs les archivistes
communaux
sous couvert de Mesdames et Messieurs les
maires

Mesdames et Messieurs les archivistes régionaux
sous couvert de Mesdames et Messieurs les
présidents des conseils régionaux

Note d'information DITN/RES/2009/010

Objet : reliure et restauration des documents d'archives

J'ai le plaisir de vous informer de la publication sur le site de la direction des Archives de France, à l'adresse suivante :

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/2893>

d'une nouvelle version du « *Manuel pour la reliure et la restauration des documents d'archives* », en date du mois de juin 2009. Ce manuel actualise et remplace les « *Règles pour la restauration et la reliure des documents d'archives* » publiées en 1999.

Cette actualisation était rendue nécessaire d'une part en raison des évolutions techniques survenues dans ce domaine durant ces dix dernières années et d'autre part du recours de plus en plus important par les services d'archives, à des prestataires privés. Il était par conséquent nécessaire de permettre aux services passant des marchés d'être guidés plus strictement dans la rédaction des cahiers

des charges ainsi que dans le suivi et le contrôle des prestations.

Ce manuel a été rédigé par Nelly Cauliez chef des ateliers de restauration, de reliure et de dorure des documents graphiques des Archives nationales, avec le soutien de Marie-Claude Delmas, responsable du Département de la conservation des Archives nationales. Il a ensuite fait l'objet d'une relecture attentive, qui a permis de bénéficier des expériences et compétences de chacun, tant dans les services publics d'archives et la direction des Archives de France, que dans les ateliers de restauration privés. La publication et la coordination ont été assurées par le département de l'innovation technologique et de la normalisation de la DAF.

L'ouvrage se compose de quatre parties : une générale présentant le contexte des prestations, une seconde concernant les interventions sur les documents isolés (traitement du papier préalable aux travaux de consolidation, opérations de consolidation du papier, traitements des parchemins, des sceaux, des photographies et plaques de verre, conditionnements des documents), une troisième partie sur les interventions sur des volumes (traitements de papier et de cuir préalable aux travaux de consolidation, traitements spécifiques et restauration de reliures et de dorures), et enfin une dernière partie sur les matériaux et produits utilisés lors des interventions de restauration et de conservation.

Je vous invite à faire remonter au département compétent de la DAF (le DITN), ainsi qu'au département de la conservation des Archives nationales, toutes les observations et difficultés que vous pourriez avoir dans l'application des recommandations figurant dans ce manuel.

Martine de BOISDEFFRE

Directrice des Archives de France